

Article

« Temps parental et formes familiales »

Benoît Rapoport et Céline Le Bourdais

Loisir et Société / Society and Leisure, vol. 24, n° 2, 2001, p. 585-617.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/000196ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

TEMPS PARENTAL ET FORMES FAMILIALES¹

Benoît RAPOPORT
Céline LE BOURDAIS

INRS Urbanisation, Culture et Société

Introduction

Les transformations radicales que connaissent depuis un peu plus de deux décennies les formes familiales et les modes de travail ont conduit les chercheurs de différentes disciplines – démographie, économie, sociologie, psychologie – à s'interroger sur les conséquences qu'elles peuvent avoir sur le développement et le bien-être des enfants.

Le questionnement a d'abord concerné l'effet de l'absence d'un des parents – usuellement le père – sur différentes mesures du développement des enfants. Dawson (1991) indique qu'un grand nombre de travaux au cours des années 1970 et 1980 ont montré l'existence d'un lien solide entre la structure de la famille et différents indicateurs du développement des enfants relatifs à la réussite scolaire, aux questions de comportement et de santé et aux problèmes psychologiques. Les études diffèrent toutefois dans leurs conclusions lorsqu'il s'agit d'évaluer l'importance réelle du père dans la vie de l'enfant. Pour certains, le père biologique est un élément clé; pour d'autres, il n'a qu'un rôle périphérique et l'absence du père a peu de conséquences sur le développement des enfants lorsqu'on a contrôlé pour les facteurs économiques, c'est-à-dire dès lors que le père a joué son rôle de nourricier (Amato, 1994). À partir de l'examen des résultats de 63 études, Amato et Gilbreth (1999) montrent que l'aide financière apportée à leurs enfants par les pères non résidents est liée positivement au bien-être des enfants alors que la fréquence des contacts entre eux n'a, en général, que peu ou pas d'impact sur la réussite scolaire ou les problèmes psychologiques ou de comportements que peuvent connaître les enfants.

Loisir et société / *Society and Leisure*

Volume 24, numéro 2, automne 2001, p. 585-617 • © Presses de l'Université du Québec

© 2002 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.quebec.ca

Tiré de : *Loisir et société / Society and Leisure*, vol. 24, n° 2, Gaétan Ouellet et André Thibault (dir.).

Bien que plusieurs auteurs insistent, à raison, sur l'importance de la qualité de la relation (Amato, 1994 ; Amato et Gilbreth, 1999 ; Carlson, 2000), les études qui s'intéressent aux déterminants du temps passé par les parents avec leurs enfants sont récentes et datent au plus d'une dizaine d'années². Il faut garder à l'esprit que dans les relations au quotidien, la quantité de contacts, dont la mesure est généralement moins subjective, est tout aussi fondamentale que leur qualité, et que ces deux aspects des relations entre parents et enfants sont souvent très liés. Il est ainsi non seulement nécessaire d'évaluer l'impact d'une relation entre parents et enfants séparés sur le développement de l'enfant, mais aussi de mesurer le temps que les parents passent avec leurs enfants lorsqu'ils habitent avec eux.

Les textes consacrés au temps que les parents passent avec leurs enfants sont nombreux, mais, leurs conclusions sont parfois contradictoires. Alors qu'on aurait pu craindre, en raison de l'accroissement de l'implication des femmes sur le marché du travail et de l'évolution des structures familiales et des façons de travailler, une réduction du temps que les parents passent avec leurs enfants, des études américaines récentes montrent qu'au contraire le temps maternel a peu bougé (Bianchi, 2000) et que le temps parental a même augmenté dans les familles à deux parents entre 1981 et 1997 (Sandberg et Hofferth, 2001). Selon Bianchi, l'effet de l'augmentation de l'emploi féminin a conduit à une réallocation du temps aux dépens des enfants plus faible que prévue pour quatre raisons : l'importante surestimation du temps maternel dans le passé, essentiellement due à la mauvaise connaissance de l'activité non marchande des femmes ; la surestimation du temps soustrait par l'activité marchande au temps parental ; l'évolution des besoins des enfants ; la modification du comportement des hommes. Sandberg et Hofferth attribuent les variations dans le temps que les enfants passent avec leurs parents essentiellement à des changements dans les comportements, les changements démographiques n'ayant que peu d'incidence. Toutefois, au Québec, entre 1986 et 1992, le temps moyen passé par les pères et par les mères avec leurs enfants aurait diminué, passant respectivement de 4,4 à 3,8 heures par jour et de 5,7 à 5,4 heures par jour (Lefebvre et Merrigan, 1999). Cette baisse est largement imputable à la baisse des taux de participation à l'emploi, les répondants étant moins nombreux à avoir passé du temps avec leurs enfants le jour de l'enquête en 1992 qu'en 1986. Ces temps moyens ont cependant augmenté dans le reste du Canada malgré, là aussi, une baisse de la participation au marché du travail. Par ailleurs, les relations directes que les parents ont avec leurs enfants (soins aux enfants, activités sociales et loisirs en présence des enfants) durent en moyenne plus longtemps en 1992 qu'en 1986 (2,1 heures par jour contre 1,8 pour les hommes et 2,7 heures par jour contre 2,4 pour les femmes³).

L'intérêt pour la question des déterminants du temps parental a crû rapidement en raison de la multiplication des formes familiales, en particulier l'augmentation de la proportion d'enfants ne vivant pas avec leur père biologique, qu'ils soient en famille monoparentale ou en famille recomposée, et la baisse continue du nombre

de familles biparentales intactes. Bumpass *et al.* (1995) notent ainsi qu'aux États-Unis, environ la moitié des enfants ne vivront pas toujours avec leurs deux parents biologiques, et qu'un tiers des enfants auront l'occasion de vivre avec un beau-parent (le plus souvent un beau-père) avant d'atteindre l'âge de 18 ans. Au Canada, près de 23 % des enfants de la cohorte 1987-1988 sont nés hors union ou ont connu la séparation de leurs parents avant d'avoir atteint l'âge de 6 ans (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999) ; de plus, 76 % des enfants âgés de moins de 13 ans qui ont connu la séparation de leurs parents depuis 8 ou 9 ans avaient, en 1994-1995, au moins un beau-parent (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2001).

Les études qui, à l'image de celle de Sandberg et Hofferth (2001), s'attachent essentiellement aux différences entre familles monoparentales et familles à deux parents ne se sont généralement pas intéressées aux différences entre familles intactes et familles recomposées. Ainsi, bien que le problème de l'impact sur le développement de l'enfant de la fréquence des contacts et de la qualité de la relation avec le père non résident ait largement suscité l'intérêt des chercheurs, les mêmes questions, abordées cette fois du point de vue des relations entre l'enfant et son beau-père, ont été beaucoup plus rarement examinées. Dawson (1991), Carlson (2000) et White et Gilbreth (2001) figurent parmi les exceptions. Dawson (1991) n'observe que peu de différences dans les divers risques auxquels sont exposés les enfants (problèmes scolaires, de comportement ou psychologiques) entre les différents types de familles dès que le père biologique est absent ; en d'autres termes, la présence d'un beau-père ne réduirait pas significativement les risques de problèmes, le beau-père n'incarnant pas le plus souvent la figure du père « social ». Pour Carlson (2000), les conclusions sont plus mitigées, puisque la grande majorité des effets de structure familiale disparaissent dès que l'on contrôle pour une mesure de la proximité affective entre le père (absent ou présent) et l'enfant. Enfin, White et Gilbreth (2001) présentent plusieurs études montrant en général l'absence de lien entre la qualité de la relation avec le beau-père et le bien-être de l'enfant, mais trouvent empiriquement que les enfants ont moins de problèmes psychologiques ou de comportement lorsqu'ils ont de bonnes relations avec leur beau-père. Les mêmes conclusions valent aussi lorsque l'on considère la qualité des relations avec le père biologique non résident, mais les effets sont moins nets. De surcroît, la qualité des relations avec les deux pères (biologique et beau-père) continue à avoir un effet bénéfique sur les enfants, même lorsqu'on tient compte de la qualité de la relation avec la mère. Ces deux auteurs concluent que les deux pères jouent un rôle important et qu'il y aurait plutôt « accumulation » de pères que substitution ou perte due à l'éloignement du père biologique⁴.

Cependant, comme nous l'avons évoqué plus haut, avant même de se demander si la qualité de la relation avec un parent ou un beau-parent cohabitant a des conséquences sur le bien-être de l'enfant, il convient d'examiner dans quelle mesure celui-ci a, quotidiennement, des relations avec son parent ou son beau-parent, et, en particulier, si les adultes consacrent plus de temps à leurs enfants

ou à leurs beaux-enfants selon qu'ils vivent dans un ménage monoparental, une famille intacte ou une famille recomposée. L'étude de ces différences constitue notre principal objectif. Notre second objectif sera d'examiner différents types d'activités accomplies par les parents en présence de leurs enfants, au lieu de se cantonner à une mesure globale du temps parental.

Nous utiliserons l'Enquête sociale générale de 1998 (voir section 1) pour examiner les différences dans le temps parental selon le type de famille. Une première section (section 2) est consacrée à la description des liens entre la structure du ménage, le type de famille et le temps parental. Nous analysons principalement les différences entre familles monoparentales et familles biparentales et parmi ces dernières, entre familles intactes et familles recomposées. La section 3 complète cette étude descriptive au moyen d'une analyse multivariée permettant d'identifier les déterminants du temps consacré à différentes activités en présence des enfants et autorisant notamment de séparer les effets des variables d'intérêt (type de famille) et de diverses variables de contrôle, comme le nombre et l'âge des enfants ou le temps de travail. Enfin, la dernière section reprend les résultats et conclut cet article.

1. Données et définitions

L'Enquête sociale générale, emploi du temps de 1998

Dans l'analyse qui suit, nous utiliserons le cycle 12 de l'Enquête sociale générale de 1998 (ESG98 dans la suite) qui décrit l'emploi du temps⁵ de l'un des membres de 15 ans ou plus de chacun des 10 749 ménages d'un échantillon représentatif de la population canadienne (voir Statistique Canada, 1999a). Les participants devaient tenir un journal de leur emploi du temps sur une période de 24 heures, débutant à 4 heures du matin, en indiquant le début et la fin de chaque période d'activité. Plus de 200 activités différentes ont été recensées (par exemple, « Travail rémunéré – emploi principal », « Nettoyage après les repas », « Ranger l'épicerie », « Préparer les enfants à l'école », « Sommeil de nuit », « Repas au restaurant », « Écouter en direct la télévision », « Faire du golf ou du golf miniature »). Un système de pondération permet de calculer des moyennes pour une journée représentative, certains individus ayant été interrogés en semaine, d'autres le week-end. Statistique Canada (1999b) propose une description de l'emploi du temps des Canadiens suivant différentes caractéristiques des répondants et des ménages (voir aussi Lefebvre et Merrigan, 1999, pour 1986 et 1992). Pour chaque activité, les répondants devaient indiquer si elle était accomplie en commun avec une autre personne et, le cas échéant, préciser leur lien avec cette personne. De surcroît, les enfants du ménage de moins de 15 ans (strictement) ont été signalés dès lors qu'ils étaient présents, que le répondant et l'enfant partagent ou non l'activité reportée. Le fichier de microdonnées fourni par Statistique Canada ne fournit malheureusement pas d'information (sexe, âge, lien avec le répondant) sur l'enfant concerné par l'activité.

Définitions

Nous appelons *temps parental* le temps que l'un ou l'autre des parents passent avec les enfants du ménage. Le *temps maternel* et le *temps paternel* renvoient au temps passé respectivement par la mère et par le père avec les enfants⁶. Nous définissons le *temps familial* comme étant le temps consacré à des activités accomplies en commun par les conjoints en présence des enfants. Enfin, le *temps social* mesure le temps consacré à des activités accomplies avec une autre personne. Les temps mesurés dans toute la suite concernent le jour de référence.

Construction d'un sous-échantillon

Puisque seul le temps parental nous intéresse ici, nous ne retiendrons, parmi les répondants habitant dans un ménage comptant au moins un enfant de moins de 15 ans, que ceux qui vivent avec leurs enfants ou ceux de leur conjoint, ce qui nous permet d'écarter, en particulier, les répondants habitant chez leurs parents avec leurs jeunes frères et sœurs ou les grands-parents vivant sous le même toit que leurs petits-enfants. Précisons que même si la structure du ménage a été relevée très précisément, le fichier de microdonnées fourni par Statistique Canada ne permet pas de distinguer entre les enfants (biologiques ou adoptés) du répondant et ceux de son conjoint, ceux-ci étant tous classés comme enfants du répondant. Seuls les enfants placés en famille d'accueil font l'objet d'une distinction.

Sur les 10 749 participants à l'ESG98, 3 336 habitent dans un ménage où vit aussi un enfant de moins de 15 ans ; 2 893 d'entre eux déclarent vivre avec un enfant de moins de 15 ans qui est soit leur enfant, soit celui de leur conjoint et forment le sous-échantillon que nous utiliserons pour notre analyse.

2. Temps parentaux et structure de la famille

L'analyse du temps social (tableau non présenté) montre que si, au total, le temps social diffère peu entre hommes et femmes, les écarts par type d'accompagnants sont notables. Les hommes passent plus de temps avec leurs collègues de travail et avec leur conjointe, étant moins enclins à vivre seul. En revanche, les femmes passent plus de temps avec les membres du ménage, et, en particulier, avec les enfants de moins de 15 ans. Elles consacrent aussi plus de temps aux activités personnelles.

Le temps parental

Les répondants appartenant à un ménage dans lequel vit un de leurs enfants (ou un enfant de leur conjoint) âgés de moins de 15 ans déclarent passer 304 minutes par jour avec un des enfants du ménage (soit 35 heures 28 minutes par semaine).

Barrère-Maurisson, Rivier et Marchand (2000) évaluent le temps parental en France à 39 heures 18 minutes (bien que les échantillons ne soient pas comparables, l'ordre de grandeur est le même).

La différence entre les sexes est très élevée, puisque cette durée est de 235 minutes pour les hommes et de 364 minutes pour les femmes. Toutefois, les écarts entre les mères et les pères varient de façon importante selon l'activité considérée.

Les 200 activités que les répondants pouvaient mentionner ont été, dans un premier temps, regroupées en 23 sous-groupes de codes d'activités (voir Statistique Canada, 1999a). Nous avons ensuite constitué six catégories d'agrégation comprenant les activités rémunérées et liées au travail et les études (sous-groupes d'activités 1, 2, 3 et 11 de l'ESG ; à partir du tableau 3, nous ne mentionnerons plus cette catégorie très peu concernée par le temps parental) ; les soins aux enfants (sous-groupe 9) ; les travaux ménagers (sous-groupes 4 à 8, préparation des repas, ménage, entretien intérieur et extérieur, achats de biens et services) ; les activités sociales (sous-groupes 10, 15, 16, 17, activités civiques et bénévolat, repas au restaurant, activités sociales à domicile et à l'extérieur) ; les repas (sous-groupe 13) ; enfin, les activités de loisir (sous-groupes 14 et 18 à 23, activités personnelles, loisirs passifs, spectacles, sports). On pourra se référer à Pronovost (1996) et à Lefebvre et Merrigan (1999) pour une analyse de l'emploi du temps des Canadiens en 1986 et 1992.

Le tableau 1 présente le temps moyen consacré par les parents à chacun de ces six postes en présence des enfants. Pour certains postes, nous avons précisé le temps moyen quotidien pour les principaux sous-groupes d'activités.

Les durées sont toujours plus élevées pour les femmes que pour les hommes. Au total, les femmes passent 1,5 fois plus de temps avec les enfants que les hommes (364 minutes contre 235 minutes). Cependant, les écarts sont très faibles pour les loisirs et les repas (quelques minutes) et plutôt élevés pour les travaux ménagers et les soins aux enfants (autour de trois quarts d'heure). En moyenne, les femmes consacrent 1,9 fois plus de temps aux soins aux enfants que les hommes (51 minutes de différence) ; elles passent aussi 2,2 fois plus de temps que les hommes à accomplir des tâches ménagères en présence des enfants. Naturellement, ces différences reflètent en partie les écarts entre les temps consacrés par les pères et les mères aux différentes activités⁷. Précisons que les soins aux enfants ici décrits sont ceux accomplis en présence d'enfants de moins de 15 ans, ce qui n'épuise pas l'ensemble des soins aux enfants. Si l'on comptabilise les soins prodigués à l'ensemble des enfants de moins de 18 ans, qu'ils soient présents ou non, les durées augmentent peu, passant à 117 minutes pour les femmes et à 63 minutes pour les hommes (le rapport ne change pas : 1,9). La plus large partie des soins aux enfants se réalise donc en leur présence.

TABEAU 1
Temps quotidien (en minutes) passé avec les enfants pour différentes activités, selon le sexe des répondants, selon le type de famille et le sexe des répondants

Activité	Tous types de familles			Familles biparentales		Familles monoparentales	
	Ensemble	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Travail, études	4	6	2	6	2	8	6
Travaux ménagers	57	77	35	76	33	80	76
Achats de biens et services	21	27	15	27	15	25	35
Préparer les repas et nettoyer	18	27	8	27	8	30	17
Faire le ménage	10	16	4	15	4	20	10
Soins aux enfants	87	111	60	111	61	109	30
Activités sociales	50	60	38	62	37	50	63
Les activités sociales à domicile	35	43	27	44	26	37	54
Les repas	42	44	39	45	39	38	25
Loisirs	64	66	62	64	61	75	75
Regarder la télévision	32	33	32	30	31	47	49
Faire du sport	11	11	11	12	11	9	13
Ensemble	304	364	235	365	233	360	275
Effectif^a	2 893	1 687	1 206	1 246	1 139	441	67

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 12) sur l'Emploi du Temps, 1998

^a Les effectifs présentés sont les effectifs réels, mais les moyennes sont calculées avec la pondération.

Activités en présence des enfants dans les familles biparentales et dans les familles monoparentales

L'étude du tableau 1 révèle que, pour les femmes, il y a peu de variations selon qu'elles vivent en couple ou sans conjoint. Au total, les femmes en couple passent quotidiennement 365 minutes avec leurs enfants contre 360 minutes pour celles vivant sans conjoint. Les premières passent chaque jour avec leurs enfants quelques minutes de plus que les secondes pour les repas, les activités sociales, les commissions et les activités sportives et quelques minutes de moins pour le ménage et la préparation des repas. La seule différence notable concerne la télévision (47 minutes pour les femmes en famille monoparentale contre 30 minutes pour les femmes en couple)⁸.

En revanche, les différences sont beaucoup plus marquées pour les hommes. Les pères qui vivent en couple passent chaque jour avec leurs enfants près de trois quarts d'heure de moins que ceux vivant seuls (233 minutes contre 275 minutes). Presque toutes les activités sont concernées, avec deux exceptions notables : les soins aux enfants (les hommes seuls y consacrent une demi-heure contre une heure pour les hommes en couple) et les repas (25 minutes contre 39 minutes).

Le fichier public de microdonnées de l'ESG 98 ne permet malheureusement pas de connaître exactement le nombre d'enfants par âge dans les ménages et de distinguer les enfants biologiques ou adoptés du répondant de ceux de son conjoint. Néanmoins, le fort écart entre les hommes vivant en couple et ceux qui sont seuls peut être en partie attribué à la différence dans le nombre d'enfants présents et la composition par âge de la famille. Quant aux répondants masculins en couple du sous-échantillon, 45,2 % d'entre eux vivent avec au moins un enfant de 4 ans et moins, tout comme 41,4 % des femmes vivant en couple et 39,6 % des femmes vivant seules. En revanche, seulement 17,2 % des hommes seuls sont dans ce cas. En outre, les répondants vivant seuls ont moins d'enfants et sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir qu'un enfant. Or, comme la section suivante le montre, le temps parental dépend fortement du nombre et de l'âge des enfants.

En conclusion, les femmes passent considérablement plus de temps avec leurs enfants que les hommes ; elles leur consacrent autant de temps, qu'elles vivent seule ou en couple, alors que les hommes passent plus de temps avec leurs enfants lorsqu'ils sont seuls. Il semble donc que les hommes s'appuient sur leur conjointe et substituent une partie du temps qu'ils devraient passer avec leurs enfants lorsqu'ils sont en couple, alors que cette possibilité ne leur est pas offerte lorsqu'ils sont seuls. Le fait que les activités pour lesquelles l'écart favorise les hommes (achats, activités sociales, repas) soient des activités pour lesquelles il est difficile de trouver une personne pour accomplir la tâche à la place du père milite en faveur de cette hypothèse. A contrario, il est possible, par exemple, de recourir à une aide pour le ménage (l'ESG98 ne permet cependant pas de savoir si le ménage reçoit

une aide rémunérée ou non d'une personne extérieure). Il est toutefois probable que la différence de structure par âge des enfants a un impact sur l'utilisation du temps des pères.

Temps parental, nombre d'enfants et âge des enfants

Avant d'étudier plus précisément le lien entre le type de famille et les différentes mesures du temps parental, il convient de s'attarder sur l'effet de l'âge des enfants sur le temps parental. En effet, les études ont souvent mis en évidence que le temps consacré aux enfants diffère grandement selon l'âge de ces enfants (voir par exemple Lefebvre et Merrigan, 1999). Silver (2000) note aussi que le temps passé avec les enfants dans les couples à deux soutiens diminue avec l'âge de l'enfant et que l'écart entre temps paternel et temps maternel diminue avec l'âge de l'enfant. Or, comme nous le verrons dans la suite, un certain nombre de différences dans le temps parental selon le sexe et la forme de la famille peuvent s'expliquer, au moins partiellement, par les différences dans la composition par âge de la descendance.

Le tableau 2 présente les temps parentaux moyens selon différentes configurations de la composition par âge de la descendance⁹. Nous n'avons pas fait figurer les temps moyens pour les hommes vivant en famille monoparentale, les effectifs par catégories étant trop faibles. Pour la même raison, pour les femmes et l'ensemble des répondants vivant en famille monoparentale, certaines catégories ont été regroupées.

Comme l'ont montré la plupart des études, plus les enfants sont jeunes, plus leurs parents passent de temps avec eux. Dans les ménages dans lesquels ne vivent que des enfants de 13 ou 14 ans, les femmes en couple ne leur consacrent que 189 minutes et les hommes, 157 minutes. S'il n'y a qu'un enfant âgé de 5 à 12 ans, cette durée passe à 262 minutes pour les femmes (182 minutes pour les hommes), soit 73 minutes de plus (25 minutes) et donc une augmentation de 39 % (15 %). S'il n'y a qu'un enfant de 3 ou 4 ans, elle passe à 389 minutes pour les femmes (271 minutes pour les hommes), soit 137 minutes (89 minutes) de plus que pour un enfant de 5-12 ans, et 200 minutes (114 minutes) de plus que pour des enfants de 13-14 ans et donc une augmentation de 49 % (48 %). Ces durées augmentent encore pour un enfant de 2 ans et moins : 478 et 282 minutes (soit des hausses de respectivement 82 % et 55 % par rapport à un enfant de 5-12 ans). Remarquons que si ces durées augmentent tant pour les hommes que pour les femmes, la croissance est beaucoup plus importante pour ces dernières lorsque l'on compare les enfants très jeunes : 11 minutes de plus pour les hommes ayant un enfant de 0-2 ans au lieu d'un enfant de 3-4 ans, mais 88 minutes de plus pour les femmes, ce qui reflète le fait que les femmes sont les premières sollicitées par les enfants très jeunes.

TABLEAU 2
Temps quotidien (en minutes) passé avec les enfants selon l'âge des enfants et le type de famille

Nombre et âge des enfants ^a	Familles monoparentales ^b		Familles biparentales		
	Femme	Total	Homme	Femme	Total
1 enfant 0-2 ans	510	498	282	478	377
1 enfant 0-2 ans + 1 enfant 0-4 ans			310	603	440
1 enfant 0-2 ans + 1 enfant de plus de 4 ans	515	470	205	460	337
1 enfant 0-2 ans + des enfants de plus de 4 ans			310	572	421
1 enfant 3-4 ans	384	379	271	389	323
1 enfant 3-4 ans + 1 enfant plus âgé	389	376	296	414	358
1 enfant 3-4 ans + des enfants plus âgés			215	456	322
1 enfant 5-12 ans	297	334	182	262	225
2 enfants 5-12 ans			237	337	284
1 enfant 5-12 ans + 1 ou des enfants 13-14 ans	349	323	192	255	228
2 enfants 5-12 ans + 1 ou des enfants 13-14 ans			191	408	312
3 enfants 5-12 ans			183	327	248
1 ou des enfants 13-14 ans	147	141	157	189	173
Effectif	441	508	1 139	1 246	2 385

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 12) sur l'Emploi du Temps, 1998

^a Les catégories sont exclusives.

^b Dans ce tableau ne figurent pas les hommes vivant dans une famille monoparentale, les effectifs par catégorie étant trop faibles. Pour les femmes seules et l'ensemble des répondants seuls, certaines catégories ont été regroupées.

Il y a relativement peu de différence entre les femmes vivant sans conjoint et celles vivant en couple. Le temps maternel des premières est plus faible lorsqu'elles n'ont que des enfants de 13-14 ans (147 minutes contre 189 minutes pour les femmes en couple) et un peu plus élevé lorsqu'elles n'ont qu'un enfant âgé de moins de 2 ans (510 minutes contre 478 minutes). Les différences pour les plus âgés reflètent peut-être des différences d'activité : les femmes seules n'ayant que des enfants de 13 ans et plus étant un peu plus fréquemment employées que leurs homologues en couple.

Que se passe-t-il lorsque le répondant a plus d'un enfant ? Le temps parental varie peu entre les répondants n'ayant qu'un enfant de moins de 2 ans et ceux ayant un enfant de moins de 2 ans et un autre enfant âgé de plus de 4 ans. Il est même

plus faible dans le second cas que dans le premier (par exemple 460 minutes contre 478 minutes, pour les femmes en couple), peut-être parce que les parents cherchent plus fréquemment des solutions de garde lorsqu'ils ont déjà un enfant. En revanche, l'augmentation du temps parental et principalement du temps maternel est très élevée si le deuxième enfant a moins de 4 ans (603 minutes contre 478 minutes). Par ailleurs, dès que les enfants sont plus nombreux, le temps parental, et surtout le temps maternel, augmentent de façon importante. Ainsi, les mères en couple ayant un enfant de moins de deux ans et plusieurs enfants plus âgés leur consacrent 572 minutes.

En conclusion, comme on s'y attendait, le temps passé avec les enfants dépend beaucoup de leur âge. Plus ils sont jeunes, plus ils nécessitent de temps parental. Les femmes passent toujours plus de temps avec leurs enfants que les hommes, et l'écart est d'autant plus important que l'enfant est jeune. Les hommes semblent donc s'impliquer un peu plus lorsque les enfants sont plus jeunes, mais nettement moins que les femmes, et il y a moins de différences entre temps paternel et temps maternel lorsque les enfants grandissent. Il serait toutefois nécessaire, pour compléter ce point, d'étudier les différences en fonction des activités accomplies avec les enfants selon leur âge. Enfin, la naissance d'un enfant entraîne une très nette augmentation du temps parental, mais essentiellement du temps maternel.

Toutefois, la composition par âge de la descendance des répondants est fortement liée à leur statut d'activité et à celui de leur conjoint. Une analyse multivariée est donc nécessaire pour déterminer ce qui relève du choix d'activité de ce qui découle directement du nombre d'enfants et de leur âge. Nous y reviendrons plus loin.

Le temps familial

Les études relatives au temps parental ont généralement comparé le temps paternel et le temps maternel. Ces études incluent le temps passé par le couple avec les enfants dans la mesure du temps paternel et maternel (par exemple, Nock et Kingston, 1988 ou Lefebvre et Merrigan, 1999). Or, dès lors que l'on souhaite évaluer la substitution entre temps maternel et temps paternel, il est nécessaire d'en retrancher le temps familial, puisqu'un accroissement du temps paternel ne signifie pas nécessairement une plus grande prise en charge de l'enfant si les activités sont partagées avec la mère. Dans cette perspective, l'analyse du temps familial est d'un grand intérêt, en particulier parce qu'elle permet d'identifier les activités généralement accomplies par le couple avec les enfants et celles que chacun des parents effectue séparément avec ou en présence des enfants.

Les deux premières colonnes du tableau 3 décrivent le temps familial pour les hommes et les femmes des familles biparentales pour différentes activités, et les trois dernières, la part du temps familial dans le temps paternel et le temps maternel. Les individus vivant en couple déclarent passer 143 minutes chaque jour

TABLEAU 3
Temps quotidien passé (en minutes) par les deux conjoints
avec les enfants (temps familial) pour différentes activités
et proportion de temps passé par le répondant
avec son conjoint et ses enfants par rapport au temps passé
avec ses enfants, familles biparentales

Activité	Temps familial (minutes)		Part du temps familial dans le temps paternel ou maternel		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Ensemble
Travaux ménagers	23	19	30,9	54,1	39,6
Achats de biens et services	9	10	30,6	61,4	42,4
Préparer les repas et nettoyer	8	4	30,2	53,3	37,8
Faire le ménage	3	1	20,4	37,1	24,3
Soins aux enfants	18	16	16,1	29,2	21,7
Activités sociales	38	31	51,7	77,8	61,8
Les activités sociales à domicile	29	22	55,4	79,4	64,2
Les repas	30	33	65,3	84,1	74,2
Loisirs	38	40	53,6	63,4	58,3
Regarder la télévision	18	21	55,6	66,2	60,6
Faire du sport	6	8	45,6	61,3	53,1
Ensemble	146	140	41,6	61,1	51,1
Effectif	1 246	1 139	1 246	1 139	2 385

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 12) sur l'Emploi du Temps, 1998

à accomplir des activités avec leur conjoint en présence d'un des enfants du ménage. Les différences entre les déclarations des hommes (140 minutes) et des femmes (146 minutes) sont faibles, ce qui rassure quant à la fiabilité de l'information relevée.

Les répondants en couple accomplissent environ la moitié des activités (en temps) faites en présence des enfants avec leur conjoint. Il existe cependant de fortes disparités selon le sexe. En effet, le temps familial ne représente que 42 % du temps maternel, alors qu'il représente 61 % du temps paternel. Autrement dit, un père passe près des deux tiers du temps qu'il consacre à ses enfants à accomplir des activités en commun avec sa conjointe. Toutes les activités sont touchées ; l'écart entre les sexes varie entre 10 et 26 points de pourcentage pour les groupes d'activités et atteint même 31 points pour les achats. L'écart le plus faible concerne les loisirs et le plus élevé, les tâches ménagères. Il faut noter que parmi les activités accomplies en présence des enfants, ce sont les soins aux enfants qui se font le moins (et de loin) en présence des conjoints, comme si cette activité était moins une activité sociale (comme les repas ou même regarder la télévision) qu'une activité où la substitution du temps est importante.

Cela nous permet de reconsidérer les différences entre conjoints dans les familles biparentales. Le tableau 4 présente, pour chacune des activités, le temps moyen passé par un homme ou par une femme avec l'un de ses enfants en excluant cette fois la participation de son conjoint¹⁰.

TABLEAU 4
Temps quotidien (en minutes) passé par le répondant avec les enfants mais sans le conjoint pour différentes activités, familles biparentales

Activité	Femme	Homme	Écart	Rapport femme/homme ^a
Travaux ménagers	52	14	38	3,7 (2,3)
Achats de biens et services	18	5	13	3,6 (1,8)
Préparer les repas et nettoyer	19	4	15	4,8 (3,4)
Faire le ménage	12	3	9	4,0 (3,8)
Soins aux enfants	93	45	48	2,1 (1,8)
Activités sociales	25	6	19	4,2 (1,6)
Les activités sociales à domicile	15	3	12	5,0 (1,7)
Les repas	16	6	10	2,7 (1,2)
Loisirs	27	21	6	1,3 (1,0)
Regarder la télévision	12	10	2	1,2 (1,0)
Faire du sport	5	4	1	1,3 (1,1)
Ensemble	219	94	125	2,3 (1,6)
Effectif	1 246	1 139		2 893

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 12) sur l'*Emploi du Temps*, 1998

^a Entre parenthèses : rapport entre le temps maternel et le temps paternel, incluant le temps familial (calculé à l'aide du tableau 1)

Les deux premières colonnes présentent le temps maternel et le temps paternel desquels on a retranché le temps familial, soit les temps maternel et paternel « purs » ou « nets ». Dans la troisième colonne figure l'écart entre le temps maternel pur et le temps paternel pur, et dans la dernière le rapport entre ces deux quantités. Dans cette colonne, nous avons indiqué entre parenthèses le rapport entre les temps maternel et paternel, incluant le temps familial (calculé à l'aide du tableau 1).

L'examen de ce tableau montre que lorsqu'on retranche des temps paternel et maternel le temps familial, l'écart entre hommes et femmes devient beaucoup plus important. Il passe, en termes relatifs, de 1,6 à 2,3 pour l'ensemble des activités. L'augmentation est très élevée pour les activités sociales, mais aussi pour les travaux ménagers et les repas. En revanche, elle est beaucoup plus réduite pour les soins aux enfants (l'écart relatif passe de 1,8 à 2,1) et pour les loisirs. En ce qui concerne les loisirs, le peu de différences dans les rapports entre temps parentaux totaux et temps parentaux purs découle naturellement de l'égale implication des hommes et des femmes avec leurs enfants dans les activités de loisirs. En revanche,

le fort écart entre ces deux rapports pour les activités sociales, les travaux ménagers et les repas indique que les hommes n'accomplissent ces activités en présence de leurs enfants qu'avec leur conjointe, probablement comme soutien pour les travaux ménagers. Pour les repas et les activités sociales (à domicile), on peut attribuer l'écart à la présence plus fréquente au domicile des femmes qui sont aussi plus souvent en charge des repas. Le résultat relatif aux soins aux enfants est intéressant parce qu'il révèle que les hommes prennent plus facilement part à ces activités et s'occupent fréquemment seuls de leurs enfants. Comme les soins aux enfants sont souvent prodigués aux jeunes enfants qui sont, comme nous l'avons montré, les plus importants consommateurs de temps parental, ce résultat pourrait indiquer une implication relativement élevée des hommes lorsque les enfants sont très jeunes. Lorsque les enfants grandissent, ils nécessitent moins de soins directs et plus de soins indirects (achats, lessive, préparation des repas). L'implication des hommes prend alors la forme d'un soutien en ce qui regarde les tâches (ils n'accomplissent les tâches en présence des enfants qu'avec leur conjointe) et ils accroissent leur participation aux loisirs accomplis en présence de leurs enfants¹¹.

En conséquence, s'il est vrai que les hommes en couple accomplissent de nombreuses activités en présence de leurs enfants, une fraction importante du temps considéré vise des activités auxquelles participe aussi la mère. Si ces résultats ne contredisent pas le fait que l'implication des pères semble avoir crû depuis plusieurs décennies (voir, par exemple, Bianchi, 2000), ils indiquent qu'il serait sans doute nécessaire de différencier la participation selon l'activité concernée (voir aussi Yeung *et al.*, 2001) et d'examiner s'il s'agit d'une augmentation du temps paternel pur ou du temps paternel intégré au temps familial.

Mariage et union libre

Certains auteurs (Shelton et John, 1993) soutiennent que les individus en union libre pourraient avoir une vision moins traditionnelle du travail et de la famille. En ce qui concerne le temps parental, on observe étonnamment peu de différences suivant que le répondant est marié avec son conjoint ou en union libre, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, et ce pour toutes les activités (résultats non présentés). Des tests statistiques d'égalité des temps moyens confirment l'absence de différence. Dans un seul cas, l'égalité est rejetée au seuil de 5 % : les femmes en union libre consacrent plus de temps aux soins aux enfants que leurs consœurs mariées. Toutefois, les premières sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à avoir un enfant en bas âge (39,6 % des femmes en union libre ont un enfant de moins de 2 ans, contre seulement 24,4 % des femmes mariées). À nouveau, l'écart concernant les soins peut être attribué aux différences dans la structure par âge de la descendance. On peut donc conclure que le mode d'union n'influe pas de façon significative sur le temps consacré par les parents à leurs enfants.

Familles intactes et familles recomposées

Nous avons montré que l'implication des pères variait substantiellement selon qu'ils vivaient seuls ou en couple alors que les différences étaient minimales pour les femmes. Voyons maintenant s'il existe des différences dans les familles biparentales selon le type de famille. L'enquête permet de distinguer familles monoparentales (10,9 % des familles), familles biparentales intactes (80,5 %), familles biparentales recomposées avec enfant commun (4,0 %) et sans enfant commun (4,6 %). Les familles recomposées sont les familles dans lesquelles l'un des conjoints (le répondant ou son conjoint) a au moins un enfant (vivant dans le ménage) issu d'une précédente union et représentent donc un peu moins de 10 % des familles.

TABLEAU 5
Temps quotidien (en minutes) passé avec les enfants
pour différentes activités, selon le type de famille
et le sexe des répondants, familles biparentales

Activité	Femme			Homme		
	Familles intactes	Familles recomposées avec enfant commun	Familles recomposées sans enfant commun	Familles intactes	Familles recomposées avec enfant commun	Familles recomposées sans enfant commun
Travaux ménagers	78	67	48	34	43	11
Soins aux enfants	114	118	58	64	42	22
Activités sociales	64	59	43	36	51	44
Les repas	46	46	29	40	34	29
Loisirs	65	68	54	62	39	61
Ensemble	373	360	239	238	213	167
Effectif	1 112	60	74	1 033	51	55

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 12) sur l'*Emploi du Temps*, 1998

Quel que soit le sexe, les répondants vivant dans une famille intacte passent plus de temps avec les enfants (238 minutes pour les hommes et 373 minutes pour les femmes) que lorsqu'ils vivent dans une famille recomposée avec enfant commun (213 minutes et 360 minutes) et que dans une famille recomposée sans enfant commun (167 minutes et 239 minutes). Les écarts entre familles intactes et familles recomposées avec enfant commun ne sont pas statistiquement significatifs (au seuil de 5 %), tandis que les écarts entre familles intactes et familles recomposées sans enfant commun le sont. De surcroît, les différences entre familles recomposées avec enfant commun et familles recomposées sans enfant commun ne sont pas significatives pour les hommes. L'analyse du tableau 5 montre en outre que pour de nombreuses activités, les écarts entre familles intactes et familles

recomposées avec enfant commun sont assez faibles (ils ne sont d'ailleurs jamais significatifs). Entre familles intactes et familles recomposées sans enfant commun, les écarts ne sont statistiquement significatifs que pour les travaux ménagers et surtout pour les soins aux enfants (pour les femmes, 114 minutes contre 58 minutes, soit près de deux fois plus, et, pour les hommes, 64 minutes contre 22 minutes, soit près de trois fois plus).

Toutefois, à ce stade, il est difficile d'attribuer directement au type de famille les différences observées, notamment celles concernant les soins. En effet, nous avons montré que les enfants plus jeunes demandaient plus de temps ; or, 88,2 % des familles recomposées sans enfant commun ne comptent aucun enfant de moins de 4 ans contre 44,4 % des familles recomposées avec enfant commun et 55,3 % des familles intactes. Ces dernières sont aussi plus nombreuses à avoir deux enfants ou plus de moins de 4 ans. En revanche, 37,9 % des familles recomposées sans enfant commun ont au moins un enfant de 13-14 ans contre 19,7 % des familles recomposées avec enfant commun et 22,4 % des familles intactes (données non présentées). Les écarts entre familles intactes et familles recomposées sans enfant commun ne sont donc pas nécessairement dus à des différences de comportement, mais pourraient être imputables aux différences de composition de la descendance. Il faut ajouter que les effectifs pour les familles recomposées ne sont pas très importants (entre 51 et 74 répondants). Ainsi, bien que les études se soient le plus souvent intéressées aux couples dont les deux membres avaient un emploi (voir Lefebvre et Merrigan, 1999, par exemple), nous avons choisi de ne pas faire cette distinction, l'objectif principal de l'étude étant de comparer les familles intactes et les familles recomposées, en raison du faible nombre de ces dernières.

En conclusion de cette section consacrée aux liens entre la structure de la famille, le temps paternel et le temps maternel, rappelons tout d'abord que les femmes passent beaucoup plus de temps avec leurs enfants que les hommes, pour toutes les activités, excepté les activités de loisirs, et que plus les enfants sont jeunes, plus ils exigent de temps parental. Ajoutons que, dans les couples, le temps que les pères passent avec leurs enfants est bien souvent du temps passé à accomplir une activité en compagnie de leur conjointe, si bien qu'il s'agit, pour une large part, de temps familial. C'est toutefois pour les soins aux enfants que la substitution entre temps maternel et temps paternel semble la plus importante. Par ailleurs, le temps passé par les femmes avec leurs enfants diffère assez peu selon qu'elles vivent seules ou en couple alors que le temps paternel est moins important pour les hommes en couple. Enfin, insistons sur le fait que, parmi les familles biparentales, les différences dans les temps paternels et maternels entre couples mariés et couples en union libre ainsi qu'entre familles recomposées avec enfant commun et familles intactes sont négligeables. Il est de plus possible que les différences entre familles intactes et familles recomposées sans enfant commun, bien réelles, ne reflètent que des différences dans la composition de la descendance. Nous y reviendrons dans la section consacrée à l'analyse multivariée.

3. Une analyse multivariée du temps parental

Cette section est consacrée à l'analyse des déterminants du temps total passé avec les enfants selon le sexe de l'individu et son statut familial et selon le temps consacré par les répondants aux différentes activités définies dans la section 2 en présence des enfants. L'objectif est de déterminer les effets du type de famille, en les séparant des effets des autres caractéristiques du ménage et du sujet, en particulier la composition par âge de la descendance du répondant. Les estimations ont été conduites pour un sous-échantillon de ménages. Nous avons en effet écarté les répondants qui n'ont pas déclaré leur statut d'activité¹². Par ailleurs, afin de mieux rendre compte des différences entre individus dans l'utilisation du temps selon le type de famille auquel ils appartiennent et selon le sexe, nous proposons des estimations pour cinq groupes d'individus : tout d'abord, l'ensemble des répondants du sous-échantillon ayant déclaré leur statut d'activité, puis ceux vivant dans une famille monoparentale et, enfin, ceux vivant dans une famille biparentale. Pour ces derniers, nous donnons aussi les résultats des estimations séparées pour les hommes et les femmes. L'idée sous-jacente à l'utilisation de plusieurs groupes d'individus est qu'il peut non seulement exister des différences dans le temps parental moyen entre les types de famille et les sexes (ce dont les variables de contrôle permettent de tenir compte), mais que les différentes variables explicatives pourraient aussi avoir des effets différents selon le type de famille et le sexe. Les différentes composantes du temps parental ont été estimées en utilisant des modèles tobit. Ces modèles sont rapidement présentés et justifiés dans l'annexe I.

Les variables explicatives

Dans la mesure où nous nous intéressons principalement dans cette étude au type de famille, nous ne présenterons en détail que les variables explicatives relatives à ce thème. La liste complète des variables employées figure dans l'annexe II.

Type de famille et nombre d'enfants

Une série d'indicateurs permet de distinguer familles monoparentales, familles biparentales intactes (catégorie de référence), familles biparentales recomposées avec enfant commun et familles biparentales recomposées sans enfant commun. Dans les estimations pour les répondants en couple, nous avons en outre introduit une variable indiquant si le couple est marié (référence) ou vit en union libre.

Notre analyse descriptive a montré l'influence de la présence de jeunes enfants, et l'effet relativement faible du nombre d'enfants. Plutôt que d'introduire des variables continues représentant le nombre d'enfants pour chaque classe d'âge, nous avons choisi de représenter la composition de la fratrie par âge à l'aide d'un ensemble d'indicateurs correspondant aux différentes catégories du tableau 2 (les répondants n'ayant qu'un enfant, celui-ci étant âgé de 2 ans ou moins, constituent

la référence). Deux raisons nous ont guidés. Premièrement, comme nous l'avons relevé, les effets de l'âge et du nombre d'enfants ne semblent pas linéaires et des variables continues ne permettent pas de tenir compte des économies d'échelle (Lefebvre et Merrigan, 1999). Deuxièmement, les variables fournies dans le fichier de microdonnées mesurant le nombre d'enfants par classe d'âge ne sont pas totalement continues, la dernière catégorie étant toujours libellée sous la forme « 2 enfants et plus » (ou « 3 enfants et plus » pour les 5-12 ans). Nous avons essentiellement insisté sur l'âge de l'enfant le plus jeune en construisant ces variables. Enfin, une indicatrice précise si l'un des enfants du ménage était absent le jour de référence, ce qui est naturellement susceptible de modifier le temps parental.

Temps et horaires de travail

La répartition du temps individuel étant largement susceptible de varier selon que le journal a été relevé en semaine ou en fin de semaine, nous avons introduit une variable dichotomique indiquant si le journal renvoie au week-end (samedi ou dimanche ; les analyses séparant le samedi du dimanche montrent l'absence de différences statistiques entre ces deux jours). Nous avons ensuite utilisé le journal du répondant pour construire un certain nombre de variables caractérisant l'activité principale et l'emploi des répondants : le temps travaillé le jour de référence (qui a aussi été croisé avec l'indicatrice décrivant le type de jour, les parents étant susceptibles de consacrer plus de temps à leurs enfants durant le week-end, car ils sont plus disponibles qu'en semaine), des variables dichotomiques indiquant si le répondant a travaillé le soir du jour de référence (entre 18 h et 22 h), s'il a travaillé la nuit du jour de référence (entre 22 h et 6 h du matin), s'il a connu un intervalle d'au moins trois heures entre deux épisodes consécutifs de travail (horaires brisés), s'il a des horaires flexibles, s'il travaille par quart rotatif ou s'il travaille à la maison. Des variables décrivant l'horaire de travail du conjoint le jour de référence, basées sur les déclarations du répondant, ont aussi été introduites.

Participation du conjoint aux soins

Les répondants ont déclaré le nombre d'heures hebdomadaires que leur conjoint consacre aux enfants¹³. Comme le temps parental du répondant est naturellement susceptible de varier en fonction du temps parental du conjoint, nous avons introduit cette variable dans les estimations¹⁴. Selon les activités, les temps parentaux des conjoints peuvent varier en sens inverse, si la substitution entre temps paternel et temps maternel est importante, mais aussi dans le même sens s'il s'agit d'une activité fréquemment accomplie en famille (temps familial).

Autres variables de contrôle

Plusieurs autres variables de contrôle (voir aussi l'annexe II), dont l'effet a été documenté dans d'autres études, ont été introduites dans l'analyse multivariée (leurs coefficients ne sont pas présentés dans le tableau 6). Il s'agit d'un ensemble

de variables décrivant le milieu socioculturel du répondant (revenu, scolarité, âge¹⁵, pratique religieuse, lieu de naissance, région de résidence).

La présence d'autres adultes dans le ménage, en particulier des grands-parents des enfants, peut avoir un effet, variable selon l'autonomie de ceux-ci, sur le temps consacré aux enfants. D'une part, si le parent concerné demande des soins, il est probable que le temps qui lui est consacré sera, en partie, pris sur le temps disponible pour les enfants. Pour mesurer cela, nous avons introduit une variable indiquant si le répondant a fourni de l'aide à un adulte du ménage. D'autre part, si cet adulte est totalement indépendant, les parents auront probablement recours à lui pour s'occuper des enfants ; nous avons donc ajouté une indicatrice mesurant la présence dans le ménage d'au moins un des parents du répondant¹⁶.

Résultats de l'analyse multivariée et discussion

Les résultats de l'analyse multivariée ne seront pas présentés en détail. Nous avons en effet choisi d'insister sur l'effet sur les différentes composantes du temps parental des variables qui ont motivé notre étude, c'est-à-dire les variables définissant le type de famille. Toutefois, nous commenterons les principaux autres résultats que l'analyse permet de mettre en évidence.

Composition du ménage

Avant d'analyser les résultats relatifs aux variables d'intérêt de notre étude, il nous a paru opportun de résumer les effets de la composition par âge de la descendance (résultats non présentés). Les estimations confirment les conclusions de la section 2, en particulier que l'âge de l'enfant le plus jeune est déterminant. Dans les familles biparentales, les effets sont, dans la plupart des cas, beaucoup plus faibles pour les hommes que pour les femmes. Avoir en plus d'un enfant de moins de 2 ans un autre enfant de 4 ans et moins a un effet positif sur le temps total consacré aux enfants ; en revanche, avoir un autre enfant de plus de 4 ans ne modifie en rien le temps passé avec eux ; s'ils sont plusieurs, le temps parental augmente significativement. Lorsque les répondants n'ont qu'un enfant, plus il est jeune, plus le temps parental est élevé. Par exemple, toutes choses égales d'ailleurs, dans les ménages ne comptant qu'un enfant, si ce dernier a moins de 2 ans, les parents lui consacrent 50 minutes de plus que s'il est âgé de 3 ou 4 ans, et 101 minutes de plus que s'il a entre 5 et 12 ans. Les mères en couple passent cependant autant de temps avec leur enfant (lorsqu'elles n'en ont qu'un) qu'il soit âgé de moins de 2 ans ou de 3 ou 4 ans. Comme on s'y attendait, ces effets concernent au premier chef les soins aux enfants, essentiellement pour les femmes, mais aussi, quoique de façon atténuée, pour les hommes.

Les deux autres variables liées à la composition du ménage que nous avons introduites ont, en général, l'effet attendu (résultats non présentés). Le fait de fournir de l'aide à un autre adulte du ménage a, dans les couples, un impact négatif

sur la plupart des activités accomplies en présence des enfants ; l'effet n'est toutefois significatif que sur le temps parental total (seulement pour les femmes), les soins (uniquement pour les hommes, et seulement au seuil de 10 %), les travaux ménagers (pour les hommes) et les loisirs (pour les femmes). Cette variable n'a aucun effet pour les répondants vivant seuls, mais elle ne concerne que quelques répondants. Il y a donc, dans les couples, substitution entre le temps consacré aux enfants et le temps consacré aux aînés. Néanmoins, la substitution se fait essentiellement aux dépens des tâches pour les hommes (soins aux enfants et travaux domestiques) et des loisirs pour les femmes. En outre, dès que l'on a contrôlé pour le fait d'aider un adulte du ménage, la présence de l'un des parents du répondant dans le ménage a encore un effet négatif et significatif sur différents temps parentaux : le temps total, le temps consacré aux soins (seulement pour les hommes) et le temps consacré aux loisirs (seulement pour les femmes). Ainsi, l'aide que peuvent apporter les aînés se substitue donc principalement au temps paternel (pour les tâches) et, plus rarement au temps maternel (pour les loisirs). Pour les répondants vivant seuls, le seul effet de cette variable concerne les travaux ménagers ; il s'agit peut-être d'une aide cumulée (garde des enfants et participation aux tâches domestiques)¹⁷. Ajoutons que dans la mesure où ces deux variables, qui sont corrélées, ne concernent qu'un nombre réduit de familles, seul un échantillon plus large permettrait d'obtenir des conclusions solides sur ce sujet.

Type de famille

Le tableau 6 présente les coefficients des variables relatives au type de famille et de la variable indiquant le sexe du répondant une fois que l'on a tenu compte de l'ensemble des variables décrites ci-dessus et en annexe (les écarts types peuvent être obtenus sur demande auprès des auteurs).

Chaque coefficient figurant dans le tableau mesure l'effet marginal sur la variable expliquée, évalué à la moyenne échantillonnale, d'une variation de la variable explicative considérée. Pour les variables explicatives dichotomiques, il s'agit de l'effet marginal d'un changement discret (de 0 à 1) de la variable dichotomique. Ainsi, le premier chiffre du tableau 6 (60,88) représente, pour l'ensemble des répondants du sous-échantillon (toutes familles confondues), l'effet sur le temps parental total du fait d'être une femme par rapport au fait d'être un homme ; en d'autres termes, toutes choses égales d'ailleurs, les femmes passent 60,88 minutes de plus avec leurs enfants que les hommes. Dans la plupart des cas, on observe les différences usuelles entre sexes : les femmes passent significativement plus de temps avec leurs enfants que les hommes. Cela concerne principalement les travaux domestiques, les activités sociales et les soins aux enfants. Les coefficients sont tous significatifs au seuil de 1 % ou 5 % pour l'ensemble des familles et les familles biparentales. En revanche, seul celui relatif aux soins est significatif pour les familles monoparentales. Par ailleurs, il n'y a jamais de différences significatives entre les temps paternels et maternels consacrés aux repas (qui sont

TABEAU 6
Effets marginaux à la moyenne échantillonnale des variables relatives au type de famille et au sexe du répondant
pour différentes activités, selon le type de famille et le sexe (estimations tobit)

	Temps total	Soins aux enfants	Travaux ménagers	Activités sociales	Repas	Loisirs
Toutes familles (N = 2717)						
Répondant femme	60,89***	55,54***	60,20***	33,11**	2,95	-26,87**
Recomposée avec enfant ^{a,b}	-50,05**	-19,57	-20,32	4,00	-5,75	-31,20
Recomposée sans enfant ^{a,b}	-35,34	-8,19	-31,39**	-23,27	-7,81	1,64
Famille monoparentale ^b	20,02	13,19	40,09***	-0,32	-11,10***	-0,15*
Familles biparentales (N = 2143)						
Répondant femme	67,18***	49,6***	64,74***	49,66***	1,57	-27,46**
Recomposée avec enfant ^{a,b}	-52,01*	-24,43*	-21,96	-0,20	-4,83	-34,34*
Recomposée sans enfant ^{a,b}	-20,40	-5,77	-28,28*	-21,05	-4,21	-0,70
Couple en union libre ^c	-1,50	8,05	5,74	22,38	-2,17	5,06
Femmes en famille biparentale (N = 1109)						
Recomposée avec enfant ^{a,b}	-53,93	-16,15	-36,68*	-23,21	-0,60	-15,86
Recomposée sans enfant ^{a,b}	-7,82	3,94	-19,86	-21,29	-6,31	1,37
Couple en union libre ^c	-2,33	11,23	-7,83	3,60	-0,10	14,73
Hommes en famille biparentale (N = 1034)						
Recomposée avec enfant ^{a,b}	-43,68	-27,60	7,29	37,89	-8,67	-59,84*
Recomposée sans enfant ^{a,b}	-23,35	-9,84	-34,56	-21,36	-3,04	-5,37
Couple en union libre ^c	-6,91	-7,17	7,49	37,73	0,44	-0,48
Familles monoparentales (N = 477)						
Répondant femme	5,61	69,42***	-37,13	-54,90	7,79	51,78

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 12) sur l'Emploi du Temps, 1998

*** : significatif au seuil de 1 %, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %.

^a Avec enfant et sans enfant significatif respectivement avec enfant commun et sans enfant commun.

^b Référence pour les différentes indicatrices relatives au type de famille : familles intactes.

^c Référence pour le type d'union : couples mariés.

Autres contrôles : voir annexe II.

souvent pris en commun). Par contraste, l'analyse multivariée renforce le résultat que l'analyse descriptive nous avait permis de soupçonner : les hommes en couple (cela n'est pas le cas dans les familles monoparentales) consacrent significativement plus de temps que les femmes aux activités de loisir en présence des enfants.

Si le temps parental total ne varie pas entre familles intactes et familles monoparentales (le coefficient n'est pas significatif), il existe d'importantes différences selon l'activité. Les répondants vivant sans conjoint consacrent plus de temps que leurs homologues en couple aux travaux domestiques en présence des enfants, ne pouvant, par exemple, laisser ces derniers sous la surveillance de leur conjoint lorsqu'ils vont faire les courses, et moins de temps aux loisirs et aux repas.

Le type d'union dans les couples n'a jamais d'effet significatif, ni sur le temps paternel, ni sur le temps maternel. Une fois tous les autres facteurs considérés, on n'observe donc pas de différences entre les répondants mariés et ceux qui vivent en union libre.

Les différences entre familles intactes et familles recomposées sont toujours dans le même sens : les parents passent moins de temps avec leurs enfants (incluant ceux de leur conjoint) dans les familles recomposées. Toutefois, les coefficients sont rarement significatifs, et lorsque c'est le cas, le seuil se situe toujours entre 5 % et 10 %. Lorsqu'on travaille sur l'ensemble des familles ou sur l'ensemble des couples, on observe que les parents dans les familles recomposées avec enfant commun passent significativement moins de temps, globalement, avec leurs enfants que leurs homologues vivant en famille intacte. Cet effet disparaît toutefois dès que l'on étudie séparément les pères et les mères. De la même façon, l'effet, allant dans le même sens, observé pour les soins (répondants en couple) disparaît lorsqu'on sépare hommes et femmes. Seuls subsistent l'effet sur les loisirs pour les hommes et un effet sur les travaux ménagers pour les femmes. Entre familles intactes et familles recomposées sans enfant commun, les effets sont encore plus faibles, un seul coefficient est significatif (au seuil de 10 %), celui concernant les travaux ménagers pour les répondants en couple.

Par conséquent, les parents passent effectivement moins de temps avec leurs enfants dans les familles recomposées, mais les différences sont assez faibles et souvent statistiquement indécélables. Les différences que l'on observe lorsqu'on calcule les temps parentaux moyens pour les différentes formes familiales (tableau 5) paraissent donc attribuables à d'autres facteurs que le type de famille, probablement à la composition par âge de la descendance. Si les enfants qui ne vivent pas avec leur père biologique passent effectivement du temps avec lui, l'absence de différences entre les types de famille pourrait laisser croire que les enfants dans les familles recomposées reçoivent, au total, plus de temps parental (de la mère, du père et du beau-père) que les enfants dans les familles intactes. Ces résultats semblent renforcer ceux établis par White et Gilbreth (2001) dans une perspective différente et qui étaient en faveur d'une hypothèse

« d'accumulation de pères » plutôt que de perte ou de substitution entre père et beau-père. Une enquête centrée sur les enfants et non plus sur les parents, comme c'est le cas pour l'ESG98, pourrait permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Autres résultats

Il n'est pas étonnant de constater que le temps travaillé le jour de référence a un impact négatif et significatif sur le temps parental ; toutes les activités sont concernées. Il est toutefois notable que, dans les familles monoparentales, le nombre de minutes travaillées n'a pas d'impact sur les soins aux enfants, et que l'impact du temps de travail sur le temps parental consacré aux activités sociales et aux travaux ménagers est beaucoup plus fort dans ces familles que dans les familles biparentales. On peut donc supposer que, dans les familles monoparentales, le parent qui n'a pas la possibilité de se reposer sur un conjoint pour accomplir certaines activités en présence des enfants doit choisir quel type d'activités il peut sacrifier (les activités sociales) pour pouvoir assurer les activités indispensables (soins).

Le temps parental est globalement plus élevé le week-end (voir aussi Lefebvre et Merrigan, 1999). Il existe cependant de fortes différences selon l'activité, le sexe du répondant et la situation familiale. L'augmentation du temps parental le week-end concerne uniquement les activités sociales et les loisirs qui sont, de façon générale, des activités que l'on accomplit plus fréquemment le week-end. En revanche, le temps consacré aux soins aux enfants est moins important le week-end, en partie parce qu'il n'est pas nécessaire de préparer les enfants pour l'école, ni de les y conduire. Cela touche de façon prédominante les femmes en couple. Dans les familles monoparentales (essentiellement des femmes, rappelons-le), les effets sur les activités sociales et les loisirs sont positifs mais ne sont pas significatifs. L'effet sur le temps parental total ne l'est d'ailleurs qu'au seuil de 10 % et s'accompagne d'un effet négatif pour les soins. Pour les hommes en couple, on note le même effet négatif sur le temps consacré aux soins, ainsi qu'un effet négatif pour les repas, mais ils sont compensés par un effet positif pour les activités sociales. En revanche, le temps paternel consacré aux loisirs ne varie pas entre la semaine et le week-end. Cela peut être relié au fait que, de façon générale, les hommes consacrent plus de temps aux loisirs avec leurs enfants que les femmes.

Le fait d'avoir travaillé le soir du jour de référence a un fort effet négatif prévisible – les enfants d'âge scolaire étant absents une partie de la journée – sur le temps parental, et particulièrement sur les soins, les activités sociales et les loisirs. Il n'est pas étonnant de trouver ces activités dans la liste d'activités que le parent réduit lorsqu'il travaille le soir. Les activités sociales sont souvent accomplies le soir (sorties). Les soins et les loisirs comprenant les activités interactives,

il est donc préoccupant d'observer que le travail de soirée les réduit considérablement. Cette réduction ne concerne pas les familles monoparentales, mais, dans les couples, on la note tant pour les hommes que pour les femmes, bien qu'elle soit légèrement plus marquée pour les premiers. En revanche, l'effet sur le temps consacré aux soins ne regarde que les femmes. Le fait de travailler la nuit n'a généralement pas d'effet sur le temps parental.

Enfin, les variables relatives au conjoint n'ont d'effet important que pour les hommes (voir aussi Brayfield, 1995, pour des résultats assez similaires sur la participation aux soins, et Presser, 1988, 1989). Le week-end, les hommes augmentent très sensiblement le temps passé avec leurs enfants, principalement le temps consacré aux soins et aux loisirs, lorsque leur conjointe travaille. En semaine, les effets sont négligeables. De la même façon, le temps paternel consacré aux soins augmente lorsque la mère a travaillé le soir. Ce dernier résultat ne signifie pas que le temps paternel total augmente dans ces circonstances. En effet, lorsque la mère travaille le soir, le père substitue du temps usuellement consacré aux loisirs (qui diminue fortement) à du temps consacré aux soins, assurant donc une part plus importante des soins ; à l'inverse, les femmes ont plus de loisirs avec leurs enfants lorsque le père travaille le soir. Enfin, lorsque leur conjoint a travaillé la nuit, les femmes réduisent le temps consacré aux loisirs tandis que les hommes l'augmentent ; en contrepartie, ces derniers réduisent les activités sociales.

L'effet du temps hebdomadaire consacré par le conjoint aux enfants est assez faible. L'âge des répondants n'a pratiquement pas d'impact sur le temps parental. De manière générale, l'éducation a peu d'effet sur le temps parental. Il faut néanmoins noter une importante et intéressante exception : les répondants en couple consacrent d'autant plus de temps aux soins aux enfants que leur niveau d'instruction est élevé. Cet effet est essentiellement attribuable aux hommes en couple, ce qui indique que ces derniers se sentent plus concernés lorsqu'ils sont plus instruits. Les effets des revenus (du répondant et du ménage) sont négligeables, mais seules des mesures plus précises des revenus pourraient permettre de trancher.

Enfin, il existe des différences considérables entre les provinces, surtout entre l'Ontario et le Québec, et principalement pour les couples. Au total, les Ontariens, Québécois et résidents des autres régions passent autant de temps avec leurs enfants. Cependant, les Ontariens consacrent significativement plus de temps que les Québécois aux soins, mais moins de temps aux travaux ménagers et aux repas. Par ailleurs, les comportements diffèrent selon le sexe. Ainsi, les pères ontariens passent moins de temps avec leurs enfants que les pères québécois ; cette différence est attribuable au temps consacré aux travaux ménagers, aux repas et aux loisirs. En revanche, les mères ontariennes et québécoises passent autant de temps avec leurs enfants, bien que les premières consacrent significativement plus de temps aux soins et moins de temps aux repas et aux travaux ménagers en présence des enfants que les secondes. Ces différences concernent essentiellement les répondants en couple et sont nettement moins marquées pour les répondants sans conjoint.

Discussion et conclusion

Notre étude a permis de déterminer l'effet d'un certain nombre de traits individuels et de caractéristiques du ménage sur le temps que les Canadiens passent avec leurs enfants de moins de 15 ans (et ceux de leur conjoint). Le premier fait notable est que si les femmes passent plus de temps avec leurs enfants, pour une catégorie d'activités – les loisirs – les hommes sont plus souvent accompagnés de leur progéniture. Pour la plupart des activités, une large partie du temps paternel est en fait du temps familial, c'est-à-dire du temps passé non seulement avec les enfants, mais aussi avec la conjointe, ce qui incite à relativiser l'importance de la prise en charge des enfants par le père. En outre, si les mères en couple passent plus de temps avec leurs enfants le week-end, ce n'est pas le cas des pères. Toutefois, c'est probablement pour les soins aux enfants, qui incluent en particulier un ensemble de tâches, que la substitution des temps parentaux est la plus importante, encore que seules des données relevant pour les deux parents les temps consacrés aux soins pourraient permettre de conclure solidement. Ainsi, c'est pour ce type d'activités que la part du temps familial dans le temps paternel est la plus faible, et c'est encore sur le temps paternel consacré aux soins que, dans les couples, l'impact des horaires de travail de la mère est le plus élevé.

La conclusion n'est pas le lieu pour revenir en détail sur l'effet des différentes variables, mais signalons le peu d'effet des variables caractérisant la classe sociale (scolarité, revenu) ou la pratique religieuse, c'est-à-dire des variables susceptibles de mesurer indirectement et partiellement les valeurs des répondants, même si les plus instruits (essentiellement les hommes en couple) consacrent plus de temps aux soins aux enfants. En revanche, il existe d'assez profondes différences entre les provinces canadiennes qui peuvent mesurer des variations dans le style de vie, en particulier entre l'Ontario et le Québec. Enfin, on observe les résultats usuels relatifs à l'âge des enfants : les plus jeunes sont les plus grands consommateurs de temps parental. C'est, en fait, souvent l'âge du plus jeune enfant qui détermine le temps parental. Un enfant supplémentaire a généralement peu d'effet (sauf s'il est, lui aussi, très jeune); en revanche, au-delà de deux enfants supplémentaires, le nombre d'enfants a un effet positif, bien que peu élevé, sur le temps parental. L'effet de la composition de la fratrie mérite certainement une étude plus complète et nécessite un échantillon plus large si l'on veut pouvoir étudier précisément les effets du nombre d'enfants et de leur âge, dans la mesure où les comportements des parents en termes de répartition du temps individuel pourraient différer selon l'âge des enfants. Enfin, le fichier de microdonnées de l'ESG98 ne permet pas la différenciation selon le sexe des enfants; Lundberg et Rose (1999) montrent par exemple que le sexe du premier enfant n'est pas neutre lorsqu'on étudie la spécialisation au sein du ménage.

Par ailleurs, les horaires de travail ont un effet très net sur le temps parental. En particulier, si les heures travaillées ont l'effet négatif attendu sur le temps parental, le fait de travailler le soir, c'est-à-dire au moment de la journée où les

enfants qui vont à l'école sont le plus disponibles, paraît extrêmement néfaste pour les relations entre parents et enfants. Le développement actuel des horaires de soirée dans la perspective de disposer de services en continu ou jusqu'à des heures tardives rend ce résultat préoccupant, dans la mesure où les enfants risquent de pâtir de cette évolution. En montrant que les horaires atypiques favorisent la dissolution des couples, Presser (2000) met en évidence un autre effet néfaste du développement de ce type d'organisation du travail sur le bien-être des enfants. La plus grande flexibilité du travail semble donc une contrainte plutôt qu'un moyen de mieux marier vie professionnelle et vie familiale. Afin d'analyser plus finement les effets des heures de travail selon le moment de la journée où elles sont effectuées, nous projetons d'examiner l'effet des heures de travail quotidiennes en séparant les heures du jour, de la soirée et de la nuit. Toutefois, pour mieux cerner les relations entre la vie familiale et la vie professionnelle des parents, il serait souhaitable de disposer de données décrivant les emplois du temps des différents membres du ménage et non uniquement de l'un d'entre eux.

Enfin, signalons que les différences selon le type de famille observé lorsqu'on calcule les temps parentaux moyens disparaissent dès que l'on tient compte des caractéristiques du répondant et de son ménage, en particulier du nombre et de l'âge de ses enfants (ou des enfants de son conjoint). L'appartenance à une famille recomposée, si elle conduit bien à une réduction du temps consacré aux enfants, n'a donc qu'un impact assez faible. Il est possible d'ailleurs que cette réduction du temps soit compensée par le temps passé avec le parent absent, temps que l'ESG 98 ne permet pas de mesurer. En conséquence, les parents ne semblent pas consacrer moins de temps à leurs enfants résidents et à ceux de leur conjoint dans les familles recomposées que dans les familles intactes. Sur ce plan, les transformations familiales ne paraîtraient donc pas, à première vue, dommageables aux enfants. Seule une étude de la qualité des interactions entre parents et enfants permettrait d'affiner ces conclusions. Enfin, il serait utile de comparer, dans les familles recomposées, le temps que les parents passent avec leurs enfants ainsi qu'avec ceux de leur conjoint.

NOTES

1. Cette recherche a bénéficié de l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (subvention régulière et subvention stratégique sur le thème de la cohésion sociale).
2. Ainsi, Amato et Rivera (1999) indiquent que les enfants ont d'autant moins de problèmes de comportement que le père et la mère effectuent fréquemment des activités avec leurs enfants. De plus, l'effet des contacts avec le père sur le comportement de l'enfant est identique qu'il s'agisse du père biologique résident ou du beau-père.

3. Chiffre pour le Québec, mais la tendance est sensiblement la même dans le reste du Canada (Lefebvre et Merrigan, 1999).
4. Ces trois textes souffrent néanmoins de l'utilisation inappropriée des moindres carrés ordinaires pour estimer des variables qui, si elles sont continues, ne sont pas linéaires (agrégats de variables qualitatives décrivant la fréquence de problèmes rencontrés par l'enfant), au lieu de méthodes de type probit ou logit ordonné.
5. Voir de Singly (1996), pour une description des limites de ce type d'approche comptable lorsqu'on tente d'appréhender les temps paternel et maternel.
6. On ne dispose pas de données à la fois sur le temps maternel et le temps paternel au sein d'une famille puisqu'une seule personne par ménage a fourni son emploi du temps. Les répondants ont seulement évalué le temps passé par le conjoint à s'occuper des enfants la semaine précédant le jour de référence.
7. Ainsi, au total, les femmes du sous-échantillon consacrent quotidiennement 235 minutes (résultats non présentés) aux tâches ménagères, soit 1,7 fois plus que les hommes (137 minutes), alors que les loisirs représentent 246 minutes dans l'emploi du temps quotidien des pères contre 218 dans celui des mères (voir aussi Laroche, 2001, pour une analyse de la répartition du temps productif entre hommes et femmes au Québec entre 1986 et 1998).
8. En fait, globalement, alors que les femmes vivant sans conjoint et les hommes qu'ils soient en couple ou seuls (pour celles et ceux vivant avec un enfant de moins de 15 ans) passent au total entre 103 et 111 minutes chaque jour à regarder la télévision, les femmes vivant en couple ne consacrent à cette activité que 82 minutes.
9. Dans toute la suite, nous avons conservé l'ensemble des enfants de moins de 15 ans du ménage pour décrire la descendance, et non pas seulement les enfants du répondant ou de son conjoint. Il n'existe en fait (dans notre sous-échantillon) des différences que pour une vingtaine de ménages, dont une moitié environ de ménages à plusieurs générations ; en outre, les répondants concernés sont souvent jeunes ou plutôt âgés. Les enfants en question sont donc probablement pour une part des petits-enfants du répondant, et, pour une autre des jeunes frères ou sœurs (il peut aussi s'agir d'enfants confiés, mais d'autres liens avec le répondant sont possibles). Ce choix nous a été dicté par le fait que le temps passé par le répondant avec un enfant de moins de 15 ans est mesuré pour tous les enfants du ménage (enfants du répondant ou non).
10. Cela ne signifie pas nécessairement que le conjoint n'est pas dans la même pièce, mais qu'il ne partage pas la même activité que le répondant et l'enfant.
11. À ce titre, il est regrettable que l'enquête ne permette pas de distinguer les loisirs accomplis avec les enfants des loisirs accomplis seulement en présence des enfants, mais on peut supposer qu'une part importante des loisirs en présence des enfants leur sont effectivement consacrés.
12. Des analyses probit montrent qu'il ne semble pas y avoir de déterminants observables qui expliquent le fait d'avoir ou non déclaré le statut d'activité. En réalité, ceux qui ne l'ont pas déclaré ont souvent refusé de répondre à nombre de questions, notamment celles relatives au revenu ou au conjoint, si bien que nous avons choisi de les écarter.
13. Ce type de déclaration sous-estime souvent le temps consacré réellement aux enfants par le conjoint (Deutsch, Lozy et Saxon, 1993).
14. Nous avons en fait utilisé une forme quadratique plus souple qui permet de tenir compte d'effets différenciés selon le temps consacré aux enfants par le conjoint et, en particulier, de mieux séparer les effets de substitution et de complémentarité des temps paternels et maternels.

15. Nous n'avons pas utilisé la scolarité du conjoint, cette variable paraissant mal mesurée (nombreuses non-déclarations, surreprésentation des diplômés de niveau secondaire). Les différentes tentatives montrent que cette variable n'a pas d'effet. De la même façon, l'âge du conjoint a été écarté (cette variable n'est de surcroît disponible que sous la forme de tranches de cinq ans et est très corrélée avec la tranche d'âge du répondant).
16. Nous n'avons malheureusement pas d'information sur la présence éventuelle de l'un des parents du conjoint.
17. Il est, à ce titre, dommage de ne pas disposer dans l'enquête de 1998 de variables mesurant l'aide fournie par des personnes extérieures au ménage. Barrère-Maurisson, Rivier et Marchand (2000) montrent toutefois qu'en France le recours à une telle aide extérieure est rare.

RÉFÉRENCES

- AMATO, Paul R. (1994). Father-child relations, mother-child relations, and offspring psychological well-being in early adulthood. *Journal of Marriage and the Family*, 56, 1031-42.
- AMATO, Paul R. et GILBRETH, Joan G. (1999). Nonresident fathers and children's well-being : A meta-analysis. *Journal of Marriage and the Family*, 61, 557-73.
- AMATO, Paul R. et RIVERA, Fernando (1999). Paternal involvement and children's behavior problems. *Journal of Marriage and the Family*, 61, 375-84.
- BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès, RIVIER, Sabine et MARCHAND, Olivier (2000). Temps de travail, temps parental – La charge parental : un travail à mi-temps. *Premières synthèses, DARES N° 20.1*.
- BIANCHI, Suzanne M. (2000). Maternal employment and time with children : Dramatic change or surprising continuity. *Demography*, 37, 401-14.
- BRAYFIELD, April (1995). Juggling jobs and kids : The impact of employment schedules on fathers' caring for children. *Journal of Marriage and the Family*, 57, 321-32.
- BUMPASS, Larry L., RALEY, R. Kelly et SWEET, James A. (1995). The changing character of stepfamilies : Implications of cohabitation and nonmarital childbearing. *Demography*, 32, 425-36.
- CARLSON, Marcia J. (2000). Family structure, father-child closeness and social-behavior outcomes for children. Mimeo.
- DAWSON, Deborah A. (1991). Family structure and children's health and well-being : Data from the 1988 National health interview survey on child health. *Journal of Marriage and the Family*, 53, 573-84.
- DE SINGLY, François (1996). Le temps, maternel et paternel, consacré à l'enfant. Dans Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais (dir.) *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, p. 203-217. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- DEUTSCH, Francine M., LOZY, Jennifer L. et SAXON, Susan (1993). Taking credit – Couples' reports of contributions to child care. *Journal of Family Issues*, 14, 421-37.
- GREENE, William H. (1997). *Econometric analysis*. Prentice-Hall International.

- JUBY, Heather, MARCIL-GRATTON, Nicole et LE BOURDAIS, Céline (2001). A step further in family life : The emergence of the blended family. In A. Bélanger, *Report on the Demographic Situation in Canada 2000*, 177-215. Ottawa : Statistique Canada (cat. 91-209), (également disponible en français).
- LAROCHE, Denis (2001). *Le partage du temps productif et des tâches domestiques*, chapitre 24. Institut de la statistique du Québec, Portrait social du Québec.
- LEFEBVRE, Pierre et MERRIGAN, Philip (1999). Comportements d'utilisation du temps non marchand des familles au Québec et au Canada : une modélisation sur les micro-données du budget-temps de 1986 et de 1992. *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 75, 625-63.
- LUNDBERG, Shelly et ROSE, Elaina Marcia (1999). The determinants of specialization within marriage. Mimeo.
- MARCIL-GRATTON, Nicole et LE BOURDAIS, Céline (1999). *Custody, Access and Child Support: Findings from the National Longitudinal survey of children and Youth*. Ottawa : Rapport au ministère de la Justice du Canada, équipe sur les pensions alimentaires pour enfants.
- NOCK, Steven L. et KINGSTON, Paul William (1988). Time with children : The impact of couples' work-time commitments. *Social Forces*, 67, 59-85.
- PRESSER, Harriet B. (1988). Shift work and child care among young dual-earner American parents. *Journal of Marriage and the Family*, 50, 133-48.
- PRESSER, Harriet B. (1989). Can we make time for children ? The economy, work schedules, and child care. *Demography*, 26, 523-43.
- PRESSER, Harriet B. (1994). Employment schedules among dual-earner spouses and the division of household labor by gender. *American Sociological Review*, 59, 348-64.
- PRESSER, Harriet B. (2000). Nonstandard work schedules and marital instability. *Journal of Marriage and the Family*, 62, 93-110.
- PRONOVOST, Gilles (1996). *Évolution de l'emploi du temps au Québec 1986-1992. Pratique d'activités culturelles et sportives 1992*. Québec : Rapport au ministère des Affaires municipales, Direction du Loisir et des Programmes à la Jeunesse.
- SANDBERG, John F. et HOFFERTH, Sandra L. (2001). Changes in children's time with parents : United States, 1981-1997. *Demography*, 38, 423-36.
- SHELTON, Beth Anne et JOHN, Daphne (1993). Does marital status make a difference ? Housework among married and cohabiting men and women. *Journal of Family Issues*, 14, 401-20.
- SILVER, Cynthia (2000). Etre présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants. *Tendances Sociales Canadiennes*, 57, 25-9.
- SINGLY, François de (1996). Le temps, maternel et paternel, consacré à l'enfant. In Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais (dir.) *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, p. 203-17. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- STATISTIQUE CANADA (1999a). *Enquête sociale générale, cycle 12 : l'emploi du temps (1998) – Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur*.
- STATISTIQUE CANADA (1999b). *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998*.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et VILLENEUVE, Daniel (1998). De la réduction à la polarisation des temps de travail : des enjeux de société. *Loisir et Société*, 21 (2), 399-416.

WHITE, Lynn et GILBRETH, Joan G. (2001). When children have two fathers : Effects of relationships with stepfathers and noncustodial fathers on adolescent outcomes. *Journal of Marriage and the Family*, 63, 155-67.

YEUNG, W. Jean, SANDBERG, John F., DAVIS-KEAN, Pamela E. et HOFFERTH, Sandra L. (2001). Children's time with fathers in intact families. *Journal of Marriage and the Family*, 63, 136-54.

Benoît RAPOPORT et Céline LE BOURDAIS
Temps parental et formes familiales

RÉSUMÉ

Jusqu'à présent, les études sur la répartition de cette ressource rare qu'est le temps se sont essentiellement focalisées sur la distribution du temps individuel et sur le partage des activités entre les membres du ménage. L'Enquête sociale générale canadienne de 1998 sur l'Emploi du temps permet d'aller plus loin dans la compréhension de l'organisation de la famille, non seulement en décrivant l'emploi du temps des membres du ménage, mais aussi en mesurant le temps passé à accomplir des activités en commun. Dans cet article, nous exploitons le fait que la présence des enfants du ménage dans la même pièce que le répondant a été systématiquement relevée pour décrire les interactions entre parents et enfants. Nous examinons, d'une part, les variations du temps parental selon différentes caractéristiques des répondants. D'autre part, nous montrons, au moyen d'une analyse multivariée, que le temps parental diffère peu entre les familles intactes et les familles recomposées.

Benoît RAPOPORT and Céline LE BOURDAIS
Parental time and family structures

ABSTRACT

To date, research on the use of time, a rare resource, has been essentially focused on the use of time by individuals and on the sharing of activities amongst the members of a same household. The 1998 Canadian General Social Survey on Time Use allows us to take our understanding of family organization somewhat further, not only because it describes the schedules of the various members of a household, but because it also measures the time spent in carrying out shared activities.

In the present article, we take advantage of the fact that the survey systematically noted the presence of children of the household when they were in the room with the respondent in order to describe parent-child interaction. On the one hand, we look at the variations in parental time as it relates to different characteristics of the respondents; on the other, we show, through a multivariate analysis, that parental time is much the same, whether we are dealing with a conventional or with a blended family.

Benoît RAPOPORT y Céline LE BOURDAIS

Tiempo parental y formas familiares

RESUMEN

Hasta ahora, los estudios sobre la repartición de este recurso raro que es el tiempo se han concentrado esencialmente sobre la distribución del tiempo individual y sobre la repartición de las actividades entre los miembros del hogar. La Encuesta Social General Canadiense de 1998 (Canadian General Social Survey) sobre el empleo del tiempo, permite de ir más lejos en la comprensión de la organización de la familia, no solamente describiendo el empleo del tiempo de los miembros del hogar, sino también midiendo el tiempo pasado en ejecutar actividades en común. En este artículo, explotamos el hecho que la presencia de niños del hogar en la misma pieza que el respondedor ha sido sistemáticamente notada para describir las interacciones entre padres e hijos. Examinamos, de una parte, las variaciones del tiempo parental según las diferentes características de los respondedores. Por otra parte, nosotros mostramos, por medio de un análisis multivariante, que el tiempo parental difiere poco entre las familias intactas y las familias recompuestas.

ANNEXE I

Note méthodologique sur la technique d'estimation utilisée

La fenêtre d'observation (24 heures) étant relativement étroite, les différentes variables que nous cherchons à expliquer sont toutes « censurées à zéro ». En d'autres termes, des individus observés sur une période de 24 heures peuvent ne pas passer de temps avec leurs enfants le jour de référence, ce qui ne signifie pas qu'ils ne leur consacrent jamais de temps ; si le journal avait été tenu pendant une semaine, l'enquêteur aurait probablement mesuré un temps parental positif. Il peut y avoir d'autres causes à ces censures. Certains répondants pourraient, pour différentes raisons que l'enquêteur ne peut observer, ne jamais consacrer de temps avec leurs enfants à certaines activités. Par exemple, les individus qui ne participent jamais aux travaux ménagers, peut-être parce qu'ils rémunèrent une aide à domicile,

ANNEXE II

Liste des variables utilisées dans l'analyse multivariée

Répondant femme : dichotomique

Composition et forme de la famille

Type de famille (polytomique) : biparentale recomposée avec enfant commun, biparentale recomposée sans enfant commun, biparentale intacte (référence), monoparentale.

Couple en union libre (non utilisée pour les familles monoparentales et toutes les familles) : dichotomique.

Composition par âge de la descendance (voir tableau 2 : 13 catégories sauf pour les familles monoparentales [7 catégories] ; référence : un enfant 0-2 ans) : dichotomiques.

Un des enfants est absent : dichotomique.

Aide un adulte du ménage : dichotomique.

Un des parents du répondant est présent dans le ménage : dichotomique.

Activité et organisation du travail

Temps de travail le jour de référence (en minutes).

Jour de référence le week-end : dichotomique.

Week-end*temps de travail le jour de référence (en minutes).

A travaillé la semaine précédant le jour de référence mais pas le jour de référence : dichotomique.

A travaillé le soir du jour de référence : dichotomique.

A travaillé la nuit du jour de référence : dichotomique.

Heures brisées le jour de référence : dichotomique.

Travaille parfois à la maison : dichotomique.

Horaires flexibles (le répondant a une certaine latitude dans le choix de ses horaires) : dichotomique.

Travaille habituellement suivant un quart rotatif : dichotomique.

n'effectueront jamais cette tâche en présence de leur enfant. Ce problème est peu sérieux lorsqu'on estime le temps total puisque la grande majorité des répondants ont passé ne serait-ce qu'une minute avec leurs enfants durant le jour de référence. En revanche, lorsqu'on estime séparément les différents types d'activités accomplies en présence des enfants, il devient plus préoccupant et nécessite la solution que nous lui avons apportée. Par exemple, seulement un répondant sur deux a effectué des activités de loisirs en présence des enfants au cours du jour de référence. Les modèles tobit que nous avons utilisés (voir, par exemple, Greene, 1997) permettent de tenir compte de cette particularité.

Statut d'activité usuel (polytomique) : En emploi (référence), en recherche d'emploi, étudiant, au foyer, autre.

Temps de travail du conjoint le jour de référence (non utilisée pour les familles monoparentales et pour toutes les familles ; en minutes).

Week-end* temps de travail du conjoint le jour de référence (non utilisée pour les familles monoparentales et pour toutes les familles ; en minutes).

Le conjoint a travaillé le soir du jour de référence (non utilisée pour les familles monoparentales et pour toutes les familles) : dichotomique.

Le conjoint a travaillé la nuit du jour de référence (non utilisée pour les familles monoparentales et pour toutes les familles) : dichotomique.

Temps hebdomadaire (en heures) consacré par le conjoint aux soins aux enfants et temps hebdomadaire au carré (non utilisées pour les familles monoparentales et pour toutes les familles).

Variables socio-culturelles

Revenu du répondant (12 tranches, une catégorie « Ne sait pas » et une catégorie « Non déclaré » [référence]) : dichotomiques.

Revenu du ménage (12 tranches [référence 60 000 \$ à 79 999 \$], une catégorie « Ne sait pas » et une catégorie « Non déclaré » ; non utilisées pour les familles monoparentales) : dichotomiques.

Éducation (polytomique) : Diplôme universitaire, éducation post secondaire complétée, éducation post secondaire et secondaire, niveau secondaire non complété (référence), niveau scolaire non déclaré.

Âge et carré de l'âge du répondant.

Répondant né au Canada : dichotomique.

Fréquente au moins occasionnellement un édifice religieux : dichotomique.

Région de résidence (polytomique) : région de l'Atlantique, Québec (référence), Ontario, région des Prairies, Colombie-Britannique.